

Le Saint-Mitréen

26

Journal municipal
Mai 2025



Saint-Mitre-les-Remparts : un budget vertueux



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

Sommaire

2	Édito
3	PLUi : réunion publique le 11 juin
4-7	Dossier : un budget vert-tueux
8	Réunions de quartiers
9	Travaux
10-11	Retour en images
12	En bref
13	Conseil municipal
14	Portrait État civil
15	Expression Libre
16	Agenda

📞 Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr

Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08

> collecte.paysdemartignes@ampmetropole.fr

Services techniques : 04 42 44 03 45

> servicetechniques@saintmitrelesremparts.fr

Service urbanisme : 04 42 80 98 41

> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Espace Familles-Solidarités : 04 42 06 74 16

> ccas@saintmitrelesremparts.fr

> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°26

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Jobard, Johan Galindo

Crédits photos : Céline Parenté, Loretta Jobard, Élus, Rémi Bainvel, Cyril Catenne, Freepik, DR.

Réalisation : Service Communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2025

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Pour la sixième fois au cours de ce mandat, notre conseil municipal vient de voter son budget sans augmentation des taux d'imposition. C'est le fruit d'un suivi minutieux de nos dépenses, et d'optimisations permanentes dans la gestion de nos ressources. Je suis heureux également de l'unanimité obtenue pour la deuxième année consécutive pour ce vote, et reconnaissant envers tous les élus et agents municipaux pour leur engagement tout au long de l'année, au service de tous.

Ces dernières semaines, en plus de tous les chantiers engagés, nous avons dû faire face à des travaux imprévus suite à l'effondrement d'une partie de la galerie souterraine de notre canal d'irrigation. Nous avons tout mis en œuvre pour rétablir au plus vite l'écoulement, avec une priorité évidente donnée aux besoins agricoles. Les travaux de notre cœur de village suivent leur cours sans retard, et nous sommes nombreux à attendre impatiemment de découvrir dans quelques jours le visage rajeuni et reverdi de notre place Neuve. D'ici mi-juin est également prévue la reprise des enrobés sur les tranchées ouvertes pour la reconstruction du réseau d'eau potable. Nous en aurons profité pour étendre l'assainissement collectif au quartier de la Marjolaine, mais aussi pour améliorer la défendabilité incendie du Crépon et même pour poser les fourreaux qui permettront dans un deuxième temps de déployer une fibre municipale. Cet investissement vise à réduire le coût des abonnements internet pour tous nos bâtiments municipaux, mais aussi à renforcer la sécurité de notre intranet, et améliorer sensiblement notre réseau de vidéoprotection.

À l'approche de l'été, les aménagements littoraux se poursuivent, pour offrir à tous les meilleures conditions de vie et de séjour dans notre écrin provençal. Ainsi avec nos infrastructures de stockage et pré-traitement des algues, qui permettront dans quelques jours de reprendre la collecte quotidienne des ulves. Et déjà, nous sommes nombreux à profiter à Massane de la réouverture de l'Île de Beauté, de la Supérette de la Plage, de la Paillote Chez Pascal ou encore à Varage du food-truck Chez Jessica. À noter que l'état écologique de notre étang de Berre s'améliore encore, et ce sont désormais 60 ha de zoostères qui ont recolonisé le milieu. À Saint-Mitre-les-Remparts, nous avons même la chance de pouvoir profiter d'une ressource abondante en palourdes, accessible à tous, dans le respect bien sûr des tailles, quantités et jours réglementaires de pêche.

Un programme estival riche en sourires et en festivités s'offre à vous !

Vincent Goyet

Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Aménagement du territoire : réunion publique le 11 juin

Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues et Port-de-Bouc avancent ensemble vers un urbanisme plus cohérent, durable et concerté. Cette ambition commune prend forme à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un document stratégique qui remplacera à terme les actuels PLU des trois communes.

Outil de planification et de gestion des sols, le PLUi dessine le visage du territoire pour les dix prochaines années : logement, environnement, développement économique, équipements, transports... À Saint-Mitre cela se traduit concrètement par le projet d'une troisième école, le projet de port de plaisance, ainsi que les lieux d'implantation de nouveaux logements... autant d'enjeux majeurs pour notre cadre de vie.

Réunion publique le 11 juin au théâtre de la Manare

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce maîtresse du PLUi, sera présenté lors d'une réunion publique le mercredi 11 juin à 18h au théâtre de la Manare. L'occasion pour chacun de découvrir les grandes orientations de ce projet et de donner son avis.

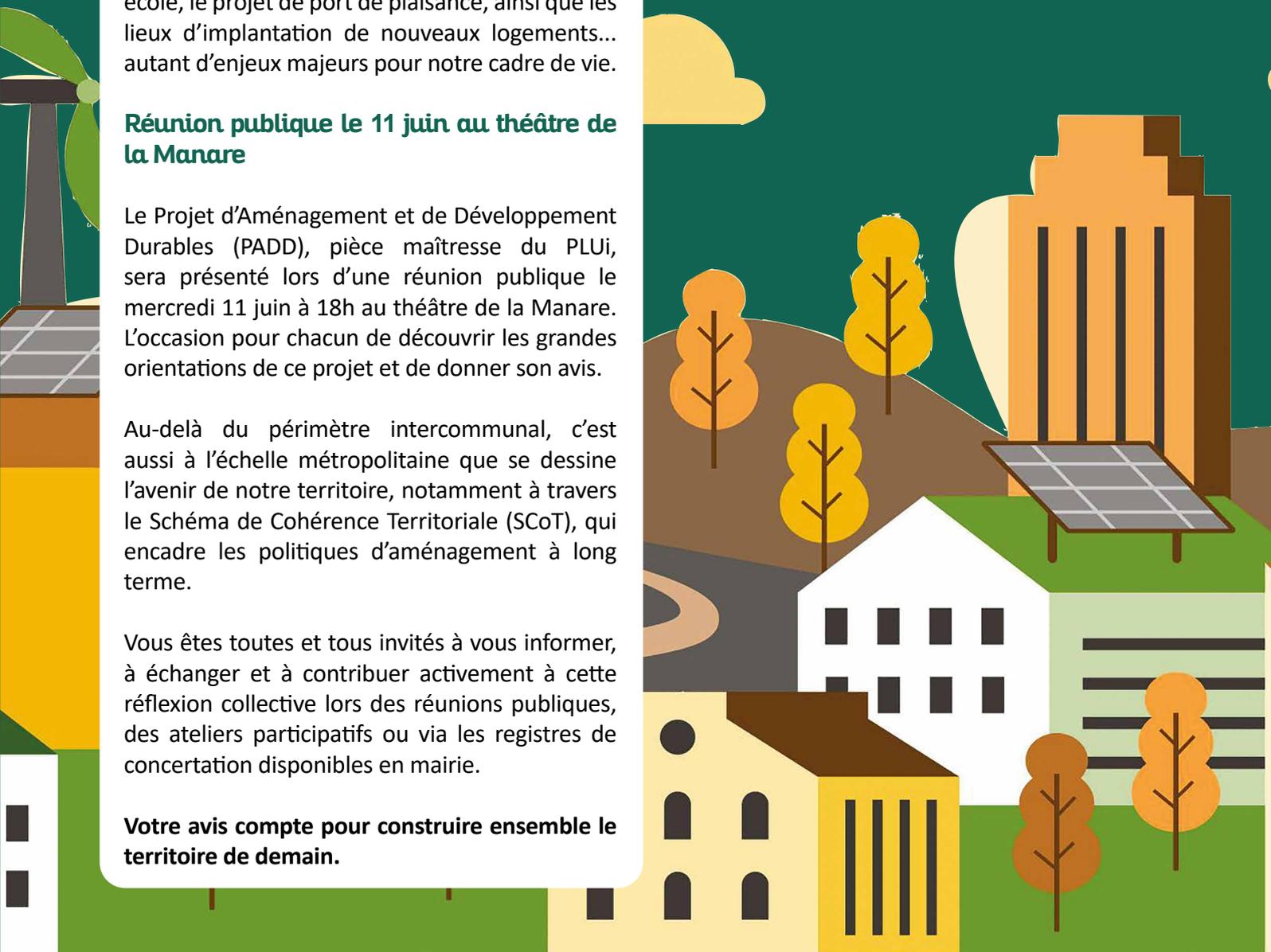
Au-delà du périmètre intercommunal, c'est aussi à l'échelle métropolitaine que se dessine l'avenir de notre territoire, notamment à travers le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui encadre les politiques d'aménagement à long terme.

Vous êtes toutes et tous invités à vous informer, à échanger et à contribuer activement à cette réflexion collective lors des réunions publiques, des ateliers participatifs ou via les registres de concertation disponibles en mairie.

Votre avis compte pour construire ensemble le territoire de demain.



Rendez-vous le mercredi 11 juin à 18h au théâtre de la Manare pour la présentation du PADD.





Un budget vertueux

Cette année encore, l'élaboration du budget a fait l'objet d'un travail rigoureux, afin de ne pas avoir à augmenter les taux des taxes communales. Résultat : un budget raisonné, transparent, et encore une fois voté à l'unanimité.

Réuni le 14 avril dernier, le conseil municipal de Saint-Mitre-les-Remparts a dressé un **bilan positif de la gestion financière de la commune** : le compte administratif 2024 présente des excédents tant en fonctionnement qu'en investissement.

Ces bons résultats permettent à la commune d'affecter 200 000 € en section d'investissement pour 2025 et de reporter 834 748,86 € en section de fonctionnement. « *C'est la preuve d'un suivi rigoureux de nos dépenses et de nos engagements* », a souligné le maire.

L'année des concrétisations

Le budget primitif 2025, adopté à l'unanimité, s'élève à **14,46 millions d'euros**, soit une baisse de 8,95% par rapport à l'exercice précédent. Il conserve un équilibre entre prudence et ambition.

Les priorités budgétaires de l'année sont claires : **finaliser des projets structurants** tout en maintenant une ligne de conduite responsable.

Sont notamment programmés : la **revitalisation de notre centre-village**, la mise aux normes de la **crèche Croque la Vie**, l'amélioration de la **sécurité dans les quartiers de Varage et Massane** grâce à la mise en place de ralentisseurs, la **modernisation du réseau de vidéosurveillance**, ainsi que des études préalables au démarrage de la **réhabilitation de la ferme du Ranquet**.

Le réaménagement du cœur de village s'inscrit dans **une logique de revitalisation, de désimperméabilisation et de renaturation**, faisant de ce budget un « **budget vert** ». Objectif : offrir aux habitants un cadre de vie agréable, moderne et durable, tout en mettant en valeur le patrimoine existant, sans compromettre les équilibres financiers.

Un endettement maîtrisé

Au 31 décembre 2024, la dette de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts s'élève à 3,3 millions d'euros. Cela représente un encours de 564€ par habitant, soit un chiffre inférieur à la moyenne des communes de même strate.

Concrètement :

- Diminution du poids de la dette de la commune :
2020 : 46,25%
2024 : 40,1%
- Service de la dette :
2020 : 410 000 €
2025 : 345 000 €
- 0% d'augmentation des impôts locaux

Maîtrise et prudence

Dans un contexte économique contraint, marqué notamment par une amende de près de 368 000€ pour la carence en logements sociaux, la **commune continue de demander une révision de cette pénalité**, estimant que l'analyse de sa situation spécifique par l'État reste insatisfaisante. Malgré cela, **l'équipe municipale maintient le cap** : préserver l'autofinancement, éviter au maximum le recours à l'emprunt et soutenir les services à la population.

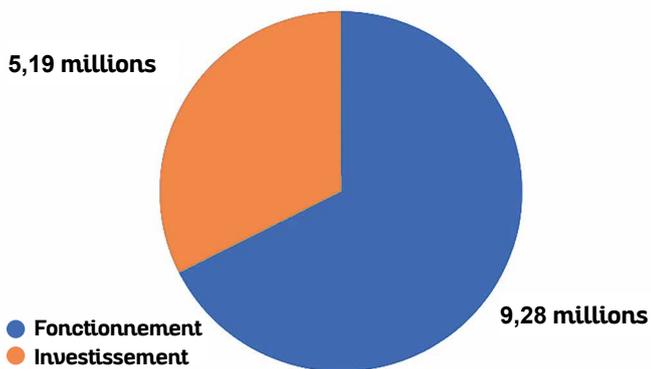
Un effort salué par l'opposition, qui a voté le budget, soulignant sa clarté, sa transparence et le maintien des priorités.

Enfin, comme depuis le début du mandat, **pas de hausse des taux de fiscalité locale** : 10,81% pour la taxe d'habitation, 43,55% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 48,25% pour les propriétés non bâties.

Budget Ville	BP 2024	BP 2025	% évolution
Fonctionnement	9 354 672,00 €	9 281 000,00 €	-0,79%
Investissement	6 533 791,00 €	5 185 845,00 €	-20,63%
Total	15 888 463,00 €	14 466 845,00 €	-8,95%

Ces chiffres traduisent la volonté de la commune de contenir les dépenses en s'adaptant aux ressources de la collectivité en adoptant un budget à la fois rigoureux et ambitieux.

Comment se décompose le budget communal ?



Le budget 2025 s'élève au total à 14,46 millions d'euros, décomposé en deux sections : fonctionnement et investissement. Le fonctionnement est constitué des opérations courantes, l'investissement des opérations non courantes, c'est-à-dire de nature à modifier le patrimoine de la commune. Ces deux sections sont elles-mêmes composées des dépenses et des recettes, qui doivent s'équilibrer.

Les subventions sollicitées mais non encore notifiées ne peuvent pas être prises en compte au moment de l'élaboration du budget primitif, ce qui conduit à faire apparaître un emprunt d'équilibre avec la volonté de ne pas avoir besoin de le mettre en œuvre. C'est ce qui a pu être réalisé pour l'année 2024.

Dépenses : 14 466 845 €

Fonctionnement			Investissement		
Charges de personnel 4,6 M€	Charges générales 4,07 M€	Opé. d'ordre 456 564 €	Équipement 3,6 M€		
		Intérêts d'emprunt 93 689 €			

Recettes : 14 466 845 €

Fonctionnement			Investissement		
Impôts et taxes (dotations de l'État, de la Métropole, taxe foncière, de séjour...) 6,5 M€	Dotations et participations diverses 892 345 €		Subventions d'équipement 1,7 M€		Opérations sous mandat 1,1 M€
	Résultat d'excédent 834 749 €		Solde d'exécution 609 983 €		Recettes financières 523 684 €
	Produits de services (restauration, vente, spectacles...) 641 360 €	Opérations d'ordre 215 872 €			Emprunts 600 000 €
		Autres produits de gestion 196 318 €			

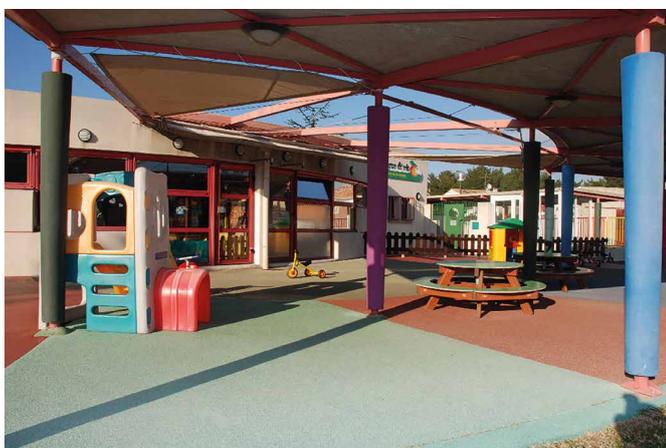
Plus de 5 millions d'euros d'investissements

En 2025, la commune engage plus de 5 millions d'euros pour concrétiser plusieurs projets structurants : présentation non-exhaustive.



Opération : revitalisation de notre cœur de village. Renaturation, arborisation, désimperméabilisation, changement de revêtement, changement de réseaux vétustes, mise en lumière des remparts, implantation d'un distributeur, installation d'une zone de livraison et de stationnement de proximité... Ce grand chantier va considérablement améliorer et valoriser notre cœur de village.

Coût prévisionnel : 1,6 millions d'euros



Opération : mise aux normes de la crèche Croque la Vie avec modernisation de la structure.

Coût prévisionnel : 107 800 €

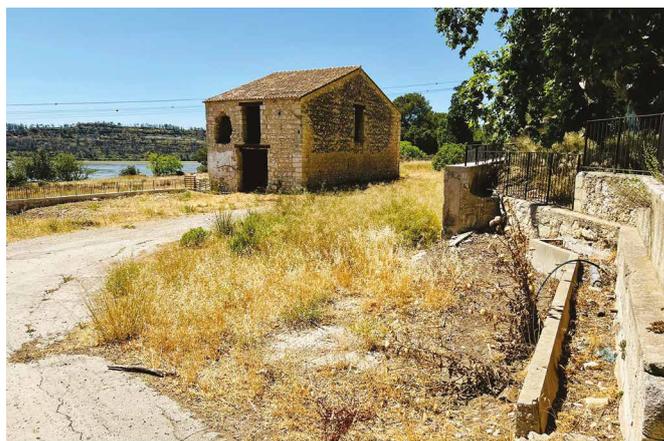


Opération : poursuite des aménagements pour la gestion de nos algues avec une plateforme de ressuiement.

Coût prévisionnel : 85 000 €



Opération : création de ralentisseurs et mise en place de dispositifs de sécurité à Varage, Massane et centre-village, pour la sécurité de tous les usagers de la route et pour renforcer la tranquillité dans les quartiers résidentiels.
Coût prévisionnel : 85 000 €



Opération : études pour la réhabilitation de la ferme du Ranquet.
Coût prévisionnel : 40 000 € (investissement pluriannuel)



Opération : installation de brises-vues dans les écoles Vaillant et Rostand
Coût prévisionnel : 95 200 €



Opération : études pour préparer la rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Rostand.
Coût prévisionnel : 14 560 €



Opération : remplacement de poteaux incendie.
Coût prévisionnel : 25 200 €



Opération : lacenement du concours d'architecte pour l'aménagement du littoral.
Coût prévisionnel : 72 000 €



DE

RÉUNIONS DE QUARTIERS

16, 17, 19 et 20 juin 2025

LES ÉCARTS

Salle du Conseil municipal - 16/06 - 18h30

VARAGE-MASSANE

Salle polyvalente de Varage - 17/06 - 18h30

ZAC DES ÉTANGS

Salle de la Source - 19/06 - 18h30

PLATEAU VILLAGEOIS

Salle du Conseil municipal - 20/06 - 18h30

Ouvertes à tous



Canal d'arrosage de Saint-Mitre

Fin février, alors que la commune s'apprêtait à remettre en eau le canal d'arrosage après la coupure hivernale, une portion de la galerie souterraine située entre la ferme du Ranquet et Varage a subi un effondrement, qui a totalement obstrué l'écoulement. La commune a immédiatement engagé des démarches pour un diagnostic technique et géologique en vue de rétablir l'alimentation en eau au plus tôt.

Des travaux ont eu lieu mi-mai pour la remise en eau.

Une seconde phase de travaux, visant à consolider durablement l'ouvrage, est d'ores et déjà programmée pour l'hiver, période de fermeture habituelle du canal. Ces travaux font actuellement l'objet de devis complémentaires.

La Métropole et le Département ont été sollicités pour un accompagnement dans la réparation et l'entretien de ce canal d'irrigation agricole, qui joue un rôle en matière pluviale et de gestion des risques inondation.

Valorisation de notre littoral : plage de Calieux

Après la rénovation de l'escalier Bondiotti l'été dernier, la commune poursuit ses aménagements littoraux en faveur de l'accessibilité et du cadre de vie.

Le segment de câble barrant l'accès à la plage de Calieux a été raccourci, facilitant désormais l'accès pour tous via l'escalier.

Par ailleurs, le mur qui menaçait de s'effondrer a fait l'objet d'une intervention de la municipalité auprès du propriétaire : la levée de péril sera prochainement effective.

Des actions concrètes pour le confort, la sécurité et le bien-être de tous !



Réalisation d'un trompe-l'œil

La touche finale du réaménagement des voies Mistral – Lézardière – Fabre – Turcan est posée... et elle est artistique !

Un magnifique trompe-l'œil orne désormais le transformateur électrique, signé par Anne Malecki, artiste saint-mitréenne au talent incontestable.

Ce réaménagement paysager qualitatif s'accompagne également de la remise en état et de la réinstallation de l'ancre marine, emblème local, par nos services techniques.

Bravo à toutes celles et ceux qui ont contribué à valoriser notre cadre de vie !

Sécurisation d'un bâtiment croisement rue Bellefont – Plan de Bagnère

Suite à la chute de tuiles constatée par notre Police municipale depuis un immeuble situé à l'angle de la rue Bellefont et du Plan de Bagnère, la Ville a immédiatement sécurisé les abords du bâtiment avec des barrières de protection afin d'assurer la sécurité des passants.

Cette situation résulte d'un manque d'entretien manifeste de la façade, qui fragilise la structure et entraîne également des problèmes d'insalubrité. En effet, du côté de la rue du Four, le bâtiment est devenu un point de nidification pour les pigeons.

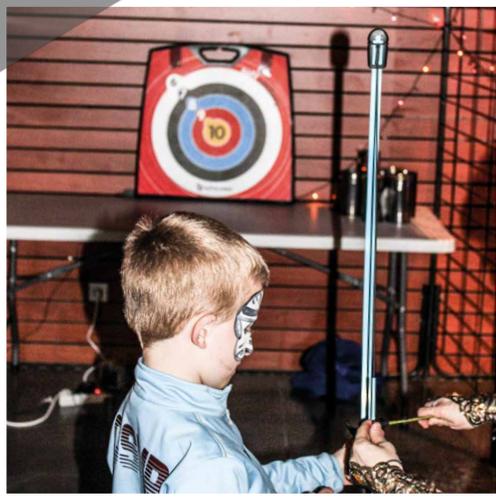
Une mise en demeure ainsi qu'un arrêté de mise en sécurité ont été adressés aux propriétaires afin qu'ils prennent les mesures nécessaires dans les plus brefs délais.

La commune reste mobilisée pour garantir la sécurité et la salubrité dans l'espace public.



Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines (liste non-exhaustive).



Festival de l'imaginaire



Carnaval





'J'aimerais arrêtée' au théâtre de la Manare



Hypnose au théâtre de la Manare



**Fiançailles des résidents de l'EHPAD
Korian Anne-Marie et 'Lucho'**



**L'orchestre philharmonique de
Provence au théâtre de la Manare**



**'L'amour est dans le presque' au théâtre
de la Manare**



Balade villageoise 'la Saint-Mitréenne'

Journée Défense et Citoyenneté : un format modernisé

Le Ministère des Armées a annoncé la mise à jour de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Ce nouveau format, plus centré sur les sujets de défense et les valeurs de la République, sera déployé progressivement entre septembre et décembre 2025. L'objectif de cette mise à jour est de proposer une journée plus adaptée à la jeunesse en transmettant valeurs et citoyenneté.

Ce qui change ?

- Une JDC recentrée sur l'essentiel, avec un cérémonial républicain renforcé (lever des couleurs, Marseillaise).
- Une modernisation du recensement, grâce à une plateforme numérique interactive.
- Un nouvel espace numérique pour faciliter les démarches des administrés et les différentes actions de notre service.
- Une meilleure coordination entre les mairies et l'armée, pour simplifier les démarches des jeunes et fiabiliser les données électorales.

La convocation à la Journée Défense et Citoyenneté fait suite à un acte obligatoire : le recensement.

Pour rappel, dès que l'enfant a 16 ans révolus, il faut se rendre en mairie dans la ville de résidence principale de l'enfant pour procéder au recensement. Le mineur peut se déplacer seul ou avec un représentant légal, avec le livret de famille, un justificatif de domicile de moins de trois mois, et la CNI originale du jeune. Il faut impérativement communiquer ce jour-là le numéro de téléphone ainsi que l'adresse e-mail du concerné. Après délivrance de l'attestation de recensement, les jeunes recevront un e-mail pour créer leur espace sur le site dédié à la JDC. Ils seront ensuite convoqués à leurs 17 ans et trois mois, pour la réalisation de leur journée.

Eau, assainissement, pluvial : un programme ambitieux



Chaque année, la Métropole Aix-Marseille-Provence, via la Régie des Eaux, engage des travaux importants sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales dans notre département et notre commune. Ces interventions visent à entretenir, moderniser et préparer l'avenir de notre territoire en prenant en compte les enjeux écologiques actuels.

En 2024, des opérations concrètes ont déjà été menées: restructuration des réseaux, création d'un nouveau réservoir et déploiement de la télérelève des compteurs.

Pour 2025, la Métropole prévoit près de 4 millions d'euros de travaux sur notre commune :

- Finalisation du réservoir et des réseaux (2,6 M€ HT)
- Réhabilitation des réseaux d'eaux usées au quartier de Massane (900 000 € HT)
- Remplacement des canalisations d'eau potable du centre historique (350 000 € HT)
- Achèvement de la télérelève (100 000 € HT)

Par ailleurs, une vaste étude sur les réseaux pluviaux est en cours sur notre commune ainsi que celles de Port de Bouc et de Martigues. Elle permettra de bâtir un plan d'action durable d'ici fin 2025.

Colis et repas de Noël : inscriptions jusqu'au 31 août



Grâce au travail minutieux réalisé par nos services pour la réalisation de notre budget 2025, nous pouvons proposer à nouveau cette année **le colis de Noël ainsi que le repas de fin d'année** ! Seules conditions : réservé aux personnes de plus de 68 ans et résidant au sein de la commune.

Le formulaire sera disponible à partir du 16 juin dans les différents services municipaux, pharmacies, et sur notre site internet.

Il devra impérativement être remis à un agent du CCAS, à l'Espace Solidarités, qui vous délivrera un bon de retrait.

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, merci de contacter l'Espace Familles-Solidarités au 04 42 06 74 16 afin que votre inscription soit prise en compte.

Parlez-vous provençau ?



" Fai pas bon travaia quand la cigalo canto " :

Il ne fait pas bon travailler quand la cigale chante.

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Séance du 31 mars 2025

Votants
Pour
Contre
Abstentions

FINANCES					
2025-06	Finances -Présentation du Rapport des Orientations Budgétaires	27	27	0	0
2025-07	Finances - Attribution d'une subvention au groupe ARCADES-VVV Promotion dans le cadre de la réalisation d'une résidence séniors - chemin des Calieux.	27	27	0	0
2025-08	Finances - Contribution au Fonds de Solidarité au Logement au titre de l'année 2025	27	27	0	0
2025-09	Finances - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières - Année 2024	27	27	0	0
2025-10	Finances - Demande de subvention d'investissement à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre du dispositif« Nos Territoires d' Abord» pour l'opération - végétalisation et réaménagement apaisé de la place Neuve - Renaturation du centre historique (Études et travaux)	27	27	0	0
2025-11	Finances - Approbation de la convention cadre de financement pour la réalisation de travaux présentant un enjeu GEMAPI - Travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place neuve - Renaturation du centre historique	27	27	0	0
2025-12	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre de l'aide aux travaux de proximité pour l'opération « Groupes scolaires E. Vaillant et J. Rostand - travaux de sécurisation par mise en place de clôtures brise-vue »	27	27	0	0
2025-13	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à la transition énergétique pour l'opération « verdissement de la flotte automobile - programme d'achats 2025-2026 »	27	27	0	0
2025-14	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Aide aux équipements pour la sécurité publique » pour l'opération d'extension et modernisation du système communal de vidéoprotection	27	27	0	0
2025-15	Finances - Demande de subvention d'investissement à la Préfecture des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) » pour l'opération de sécurisation du système informatique de la commune - remplacement des serveurs	27	27	0	0
2025-16	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental au titre de l'aide au développement de la pratique culturelle et artistique pour l'acquisition de matériel scénique pour le théâtre de la Manare	27	27	0	0

URBANISME					
2025-20	Urbanisme - Ajustement du périmètre de Zone Agricole Protégée	27	27	0	0

Séance du 14 avril 2025

FINANCES					
2025-25	Finances - Arrêt du Compte Financier Unique	23	23	0	0
2025-27	Finances - Approbation du Budget Primitif de l'exercice 2025	25	25	0	0
2025-28	Finances - Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2025	25	25	0	0

Portrait : récompense méritée pour Babeth Fancello

En mars dernier, à Paris, une vague d'émotion a traversé la salle lors de la remise des Trophées des Femmes qui sont en EA-ESAT (Entreprises Adaptées - Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail. Parmi les lauréates, la Saint-Mitréenne Elizabeth Fancello, 44 ans, s'est vu décerner le Prix Coup de cœur du concours, une distinction qui souligne autant son parcours exemplaire que l'attachement qu'elle suscite.

Agent d'entretien chez ArcelorMittal, Babeth est aussi passée par plusieurs postes au sein de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de La Crau. Son engagement, sa régularité et sa force de caractère ont su convaincre le jury... et toucher les cœurs.

Maman dévouée d'une petite Victoria, 10 ans, qu'elle décrit comme sa "première supportrice", Babeth incarne une forme de courage discret mais puissant. Originaire d'une famille corse profondément attachée aux valeurs de solidarité et de travail, elle rend hommage

à ses parents, Jeannot et Josée Fancello, en poursuivant un parcours professionnel marqué par la dignité et la ténacité.

La ministre du Handicap, Charlotte Parmentier Le Coq, présente lors de la cérémonie, a salué avec chaleur la lauréate et l'importance de valoriser les femmes engagées dans le secteur du travail adapté, souvent méconnu du grand public.

Sur scène, Babeth a remercié, avec émotion, sa famille, ses amis, ses collègues d'ArcelorMittal qui l'ont soutenue, sa Corse natale, et bien sûr, sa fille Victoria.

Ce prix coup de cœur vient récompenser bien plus qu'un parcours professionnel : il célèbre une femme forte, humble, et résolument inspirante.



Babeth Fancello a reçu le prix coup de cœur lors des Trophées des Femmes en EA-ESAT.

ÉTAT CIVIL



Naissances

Sohan ZIAT, né le 10 février 2025 à Martigues.

Rose MULLOR, née le 10 février 2025 à Martigues.

Mahé Éric Arnaud GEBLEUX, né le 12 mars 2025 à Martigues.

Sacha MANRUBIA NAUTOU, né le 16 mars 2025 à Martigues.

Luna MARIDET, née le 19 mars 2025 à Martigues.

Mia Nathalie Michèle CAPORGNO, née le 28 mars 2025 à Martigues.

Eden Philippe Bernard CALVIA, né le 12 avril 2025 à Martigues.

Ambre Line MUSATO, née le 27 avril 2025 à Martigues.



Mariages

Fabienne CONDE et Edouard HARDOUIN, mariés le 12 avril 2025.

Laure CASTORO et Geoffrey QUAINI, mariés le 03 mai 2025.



Décès

Joëlle RICCARDI, décédée le 7 mars 2025 au Puy-Sainte-Réparate.

Louis RICHAUD, décédé le 16 mars 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Michèle DEMANET, décédée le 17 mars 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Alexis LEBEL, décédé le 22 mars 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Roland GALIOTTO, décédé le 25 mars 2025 à Marseille 15^{ème}.

Monique VENTURI, née FIRMIN, décédée le 23 avril 2025 à Saint-Mitre-Les-Remparts.

Marie-Claude LAI, née LEGAY, décédée le 27 avril 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Jean-Louis DIACONO, décédé le 30 avril 2025 à Martigues.

Georges GILLY, décédé le 03 mai 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Roger DERYCKERE, décédé le 05 mai 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Renée BRUNI, née BOYER, décédée le 08 mai 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Guy MARQUÈS, décédé le 10 mai 2025 à Marseille 15^{ème}.

Anne-Marie TABARLY, décédée le 18 mai 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.



Saint-Mitre en vie

L'eau, enjeu du quotidien

Gérer la ressource en eau apparaît au fil des ans comme un fil rouge de l'action municipale, avec le soutien de nombreux partenaires : métropole, Gipreb, agence de l'eau, etc. C'est par exemple le cas avec la construction de notre nouveau château d'eau et de 2,7 kilomètres de canalisations. C'est aussi le cas avec l'entretien de notre canal d'irrigation. Ce fut également le cas avec la desserte du vallon de Massane par le canal de Provence. C'est toujours le cas avec le suivi du niveau et de la qualité de l'eau de nos étangs : Citis, Pourra, Berre... C'est aussi l'enjeu de l'entretien de nos 130 bornes de lutte contre les incendies.

La question de l'eau a aussi été au cœur des réflexions pour la rénovation de notre cœur de village : désimperméabilisation des sols, aménagement de fosses de rétention, et une grande attention portée au parcours de l'eau : l'eau pluviale, mais aussi l'eau de la rivière souterraine qui alimente notre fontaine des Trois Canons, et donc nos petits jardins.

Chaque citoyen a lui aussi un rôle à jouer : évidemment en luttant contre le gaspillage, mais aussi en veillant à ne pas polluer. Car toute pollution des sols finit bien souvent par contaminer nos rivières et nos étangs.

L'eau est au cœur de la vie. Préservons-la !

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Tribune
non parvenue

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'Agenda

Sélection

JUIN

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

Vide-Greniers

Centre ville | 9h-17h

Infos : 04 42 49 04 62

DU 3 AU 7 JUIN

Exposition de peinture par l'association des Arts Plastiques de Saint-Mitre-les-Remparts

Médiathèque municipale Charles Rostaing

Infos : 04 42 49 15 11

MERCREDI 4 JUIN

Les mercredis du cinéma : « Shutter Island »

Théâtre de la Manare | 20h

Billetterie : 04 42 49 04 64

SAMEDI 7 JUIN

Soirée Latino par le Comité des Fêtes

Plage de Massane | 20h

SAMEDI 7 JUIN

Ennio : spectacle musical

Théâtre de la Manare | 20h30

Billetterie : 04 42 49 04 64

DU 11 AU 26 JUIN

Exposition de photos sur le thème « Architecture » par le Club Photo Marius

Médiathèque municipale Charles Rostaing

Infos : 04 42 49 15 11

DU 16 AU 20 JUIN

Réunions de quartiers à 18h30

16/06 : Écarts | Salle du conseil municipal

17/06 : Varage-Massane | Salle de Varage

19/06 : ZAC des Étangs | Salle la Source

20/06 : Plateau villageois | Salle du conseil municipal

SAMEDI 14 JUIN

Muse Station : concert

Théâtre de la Manare | 21h

Billetterie : 04 42 49 04 64

VENDREDI 20 JUIN

Gala de danse par l'association Fit Dance

Gymnase René Jauras | 20h

SAMEDI 21 JUIN

Fête de la musique

Centre ville et plage de Massane | 19h-23h

MARDI 24 JUIN

Fête de la Saint-Jean par l'association Chante-Lyre

Chapelle Saint-Michel | 19h

Concert, pique-nique tiré du sac et balèti

SAMEDI 28 JUIN

Gala de danse par l'association AS Performance

Théâtre de la Manare | 20h30

SAMEDI 28 JUIN

Gala de twirling par l'association Twirl Sporting Club Saint-Mitre-les-Remparts

Gymnase René Jauras | 15h

JUILLET

SAMEDI 5 JUILLET

Soirée blanche

Plage de Massane - 21h

Sur inscription : 04 42 49 04 62

LUNDI 14 JUILLET

Fête Nationale

Plage de Massane - 20h

Infos : 04 42 49 04 62